



## Charte d'engagement au VLG Basket

*Cette charte a pour objectif de souligner quelques points essentiels au bon déroulement de la saison au sein de votre équipe et de votre Club*

### Par la présente, je m'engage à :

1. Règlement intérieur :
  - Respecter strictement l'intégralité du Règlement intérieur du Club, disponible sur notre site, que j'ai implicitement approuvé du fait de la validation de ma demande de licence.
2. Comportement :
  - Avoir en tout temps un comportement exemplaire (respect des consignes, fair-play, etc.).
  - Elever et propager le Respect comme une des valeurs fondamentales du Club.
  - Attendre la fin de l'entraînement pour exprimer un problème ou désaccord avec le coach ou avec un coéquipier.
3. Matches :
  - Participer à l'organisation du goûter de fin de match en apportant un snack (sucré ou salé).
  - Pour les parents de mineurs, proposer d'accompagner avec mon véhicule mon enfant ainsi que quelques coéquipiers lors des matchs à l'extérieur.
  - Autoriser que mon enfant mineur puisse se déplacer dans le véhicule d'un autre parent de son équipe ou d'un membre du Comité.
4. Droit à l'image :
  - Autoriser la diffusion par le Club de mon image ou de celle de mon enfant sur le site Internet du Club et tout autre support de communication, à titre non onéreux.
5. Vie du Club :
  - Participer à la vie du club en m'engageant à accomplir une ou plusieurs des prestations ci-dessous, moi-même ou un membre de ma famille, au minimum cinq fois (5x) dans la saison :
    - Être présent en tant qu'officiel de match (arbitre, chrono, responsable de salle, marqueur),
    - Tenir la buvette les week-ends de match,
    - Fournir des gâteaux maison, crêpes, etc. à vendre à la buvette,
    - Participer en tant que bénévole à une opération spéciale (type goûter de Noël, événement caritatif, événement festif, etc.).
  - Une formation complète pourra être délivrée pour chacune de ces prestations.
  - Si le joueur ou sa famille ne peuvent pas assumer ce nombre minimum de prestations, nous serons tenus d'encaisser en fin de saison le chèque de caution d'engagement reçu en début de saison (cinquante euros).
  - Si le joueur ou sa famille s'engage beaucoup plus que prévu que les cinq prestations minimums, une réduction sera offerte lors du renouvellement de licence la saison suivante.

Nom et prénom du joueur :

Nom et prénom du responsable légal :

Signature :

Signature :